

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 FEVRIER 2024**

Délibération n° 2024-01-01

Date de la convocation : 10 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de procurations : 2

Votes : 20

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Le quinze février deux-mil-vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, THOUMY Denis, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, FAURE Pascal, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, CROZET Hélène, EBOLI Laure, RAYMOND Jonathan.

Procurations :

LESCANNE Etienne procuration à SANTIAGO François
ORJOL Jessica procuration à CROZET Hélène

Absents excusés :

MASSARDIER Alexandre

Secrétaire :

MERLE Evelyne

OBJET : PROGRAMME VOIRIE 2024 – MARCHE ADAPTE

Monsieur le maire rappelle qu'après la saison hivernale, les services techniques et la commission travaux proposent la liste des chemins et voies qui doivent faire l'objet d'une réfection.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le programme prévisionnel des travaux de voirie 2024 dont le coût est évalué à 151 060,00 € HT pour la tranche ferme et 62 940,00 € HT pour la tranche conditionnelle et informe qu'il convient de procéder d'ores et déjà à une consultation d'entreprises sur la base du devis quantitatif établi par les Services Techniques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ce programme.
- AUTORISE le maire à publier un avis d'appel public à la concurrence selon la procédure des marchés adaptés.
- AUTORISE le maire à signer le marché après consultation des entreprises.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LA SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 15 février 2024.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20240215-2024-01-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2024

